

Convocation du 17 novembre 2022

**Délibération 2022-05-09**

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 25 novembre à 16h30, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Château de Valençay se sont réunis, sous la présidence de Monsieur Claude DOUCET

Etaient présents : Mireille Duvoux, Michel Bougault, Claude Doucet, Gilles Branchoux, Marie-France Martineau, Dominique Gabillon, Pascal Doucet

Etaient excusés : Jean-Yves Hugon

Ont donné pouvoir : Nadine Bellurot à Mireille Duvoux et Gil Avérous à Claude Doucet

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1**

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités territoriale et notamment l'article L 1612.11,

Vu le Budget Primitif 2022 du Syndicat,

Considérant qu'il convient d'augmenter les autres charges de gestion courante.

Où l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

- Décide de procéder aux décisions modificatives ci-dessous :


**SECTION D'EXPLOITATION :**

Objet de la dépense	Augmentation des Dépenses		Diminution des Dépenses	
	Chapitre / Article	Montant	Chapitre / Article	Montant
- Créances admises en non-valeur	65/6541	+ 1 000.00 €		
- Autres			011/61528	- 1 000.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>+ 1 000.00 €</b>		<b>- 1 000.00 €</b>

Certifié exécutoire  
 Transmis à la préfecture le  
 Publié affiché ou notifié le  
 Le Président,

Fait et délibéré les jour, an et mois susdits  
 Pour extrait conforme,  
 Le Président,  
 Claude DOUCET.



  
 La secrétaire de séance  
 Marie-France MARTINEAU

Auteur : Claude DOUCET, Président du Comité syndical du Château de Valençay  
 Date de mise en ligne : 30/11/2022  
 Durée minimum de publicité: deux mois à compter de la date de mise en ligne.

